

NEWS

Bi-mensuel

16-30 septembre 1988
n° 119



SOLIDARNOŚĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski
9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

APRES LES DERNIERES GREVES, QUELLES SONT LES ATTENTES DE NSZZ "SOLIDARNOSC" ET DES AUTORITES ?

Pour répondre à cette question, on peut dire en simplifiant que les deux côtés attendent invariablement la même chose depuis l'automne 1980. C-à-d: le général Jaruzelski et l'élite du parti visent toujours à conserver le monopole du pouvoir, tandis que Lech Walesa et les militants de NSZZ "Solidarnosc" escomptent que le Syndicat indépendant forcera l'équipe dirigeante à renoncer à la gestion totalitaire du pays et à introduire des réformes radicales, ce qui ouvrirait des possibilités pour sortir le pays de la crise.

La mutation historique des relations entre le pouvoir et la société s'est produite en Pologne il y a 8 ans. La création de l'organisation NSZZ "Solidarnosc" - définie par le Programme de Résolutions du 1er Congrès National des Délégués d'octobre 1981 comme un syndicat et un mouvement social - est considérée de l'avis général comme le plus grand succès des Polonais dans ces dernières dizaines d'années. Et c'est pourquoi rares sont ceux qui restent indifférents envers "Solidarnosc": notre Syndicat a de nombreux sympathisants et alliés mais aussi bien des adversaires et des ennemis. En particulier, l'équipe communiste dirigeante en Pologne sait parfaitement bien que la création de NSZZ "Solidarnosc" l'a privée définitivement de la possibilité de prétendre représenter authentiquement la société polonaise. Dans cette situation, l'équipe au pouvoir ne peut obtenir le minimum de prestige à l'intérieur et de crédibilité à l'extérieur nécessaires pour diriger le pays que par l'élimination de NSZZ "Solidarnosc" ou au contraire, par le soutien du Syndicat. On sait cependant que NSZZ "Solidarnosc" ne pourrait éventuellement appuyer l'action du gouvernement que si les autorités se décidaient réellement à faire sortir la Pologne de la crise par l'introduction de l'économie de marché et de la démocratie parlementaire. Il faut donc s'attendre jusqu'à ce que cela n'intervienne, à ce que le pouvoir tente de détruire notre Syndicat.

Dernièrement, le pouvoir a étendu son arsenal de moyens de lutte contre le Syndicat à une nouvelle méthode. Ce sont en effet avérées erronées les affirmations prétendant que NSZZ "Solidarnosc" est un phénomène éphémère, qui disparaîtra de lui-même dès que le pouvoir sera parvenu d'une façon ou d'une autre à étouffer l'activisme de ses militants révélés il y a huit ans. Ce point de vue erroné, avancé par le pouvoir, était aussi malheureusement populaire parmi des militants de l'opposition démocratique en Pologne et dans l'émigration. Les dernières grèves ont cependant rappelé à tous que NSZZ "Solidarnosc" non seulement continue d'exister mais que c'est une organisation comptant dans ses rangs de nombreux jeunes membres et militants, qui veulent et sont en mesure de lutter pour le Syndicat. Au lieu donc de nier absurdement le fait de l'existence de NSZZ "Solidarnosc", le pouvoir a commencé à lancer un artifice bien plus raffiné, à savoir que "Solidarnosc" d'aujourd'hui est quelque chose de tout à fait différent des années 80/81. Dans cette interprétation, une éventuelle légalisation du Syndicat - qu'évoquent de plus en plus souvent certains représentants du pouvoir - ne signifierait pas le plein rétablissement des droits et libertés retirés le 13 décembre 1981. Par ce biais, le pouvoir manifeste de manière subtile son intention de priver notre Syndicat de sa continuité institutionnelle - depuis août 80 jusqu'à aujourd'hui - sous l'apparence de la nécessité d'accepter des "concessions mutuelles" ou un "compromis raisonnable". L'équipe Jaruzelski a peut-être l'espoir de tromper la société en autorisant la légalisation d'une organisation limitée, sous le nom de "Solidarnosc" ou même de NSZZ "Solidarnosc" (syndicat indépendant autogéré), mais qui ne sera ni le propriétaire des biens du Syndicat, ni le signataire des Accords d'Août 1980, ni l'héritier des Résolutions du Congrès de 1981, du Rapport de la Commission d'Enquête de l'OIT de 1984, de l'affiliation à la CISL et à la CMT de 1986. Le pouvoir semble donc compter que cette voie, à travers la "table ronde", permettra de convaincre la direction de NSZZ "Solidarnosc" et son Président à renoncer à l'identité du Syndicat.

Il ne fait aucun doute que la nouvelle tactique des autorités afin d'éliminer "Solidarnosc" se révélera aussi erronée que toute leur politique antérieure. Le pouvoir a réussi à ce que le Syndicat se déclare prêt à négocier sans conditions préalables. L'imprécision de cette formulation a déjà conduit à des pressions pour que l'objet de la négociation soit l'existence-même de NSZZ "Solidarnosc" et sa forme organisationnelle, une absurdité à la lumière des Conventions de l'OIT et en contradiction avec le principe d'indépendance du Syndicat. L'équipe Jaruzelski échouera dans cette tentative de conduire à l'auto-liquidation du Syndicat. Pour cela, la conviction qu'il "n'y a pas de liberté sans Solidarité" et que l'existence de NSZZ "Solidarnosc" n'est pas négociable, est parmi les jeunes et anciens militants et membres du Syndicat suffisamment répandue.

4 P. 12007

LA COMMISSION NATIONALE EXECUTIVE (KKW) de NSZZ "SOLIDARNOSC" élargit sa composition. Communiqué:

La KKW s'est réunie à Gdansk le 25 septembre en présence des délégués des Comités de Grève et du Conseil National Provisoire des Agriculteurs de NSZZ RI "Solidarnosc".

Les participants ont discuté de la présente situation du pays et relevé que les répressions dirigés contre les travailleurs grévistes se poursuivent. La Commission d'Aide et d'Intervention du Syndicat rembourse les salaires perdus. Le nombre de Comités Fondateurs ou d'Organisation de NSZZ "Solidarnosc" dans les entreprises augmente rapidement, témoignant de la vitalité croissante du Syndicat. Le service, récemment créé, d'information de NSZZ "Solidarnosc" a exposé son travail durant et après les dernières grèves.

La KKW a discuté le programme et l'état de préparation aux discussions de la table ronde. La KKW étend sa composition aux représentants des Comités de Grève suivant: les Comités Inter-entreprises de Grève de Gdansk, Jastrzebie et Szczecin, ainsi que les Comités de Grève d'Entreprise de Nowa-Huta et Stalowa Wola. Les représentants en seront nommés par les comités respectifs. De plus, Zbigniew Romaszewski, responsable de la Commission d'Aide et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc", devient également membre de la KKW.

Signé par Lech Walesa, la KKW et les représentants de Gdansk, Jastrzebie, Szczecin, Nowa Huta et Stalowa Wola.

LE CONGRÈS US CONDAMNE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME PAR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

Les élus américains de la Chambre des Représentants et du Sénat ont dénoncé la violation des droits de l'homme par le régime Jaruzelski en Pologne. La Résolution ci-dessous fut présentée à la Conférence des Droits de l'Homme de Cracovie par Michael Hammond, Conseiller Général du Comité Républicain de surveillance du Sénat.

A) Remarques. Le Congrès fait les remarques suivantes:

- 1) Le gouvernement de Pologne, conduit par le Général Jaruzelski, a violé les droits internationalement reconnus du peuple de Pologne, y compris le droit de réunion, le droit de grève, le droit de libre association et le droit à un jugement équitable.
- 2) Le gouvernement Jaruzelski a répondu aux justifiées protestations pacifiques des travailleurs de Nowa Huta par l'usage de la force et de la violence.
- 3) Le gouvernement Jaruzelski a poursuivi et emprisonné nombre de personnes pour délit politique.
- 4) Le gouvernement Jaruzelski a jusqu'ici refusé de faire des démarches qui garantiraient le droit du peuple de Pologne à participer à la gestion de l'économie de Pologne et a refusé d'accepter le principe du pluralisme dans la vie nationale de Pologne.

C) Appréciation du Congrès - Le Congrès estime que

- 1) l'usage de la force contre les travailleurs de Nowa Huta et l'intimidation contre les autres grévistes de Pologne doit être condamnée,
- 2) l'amélioration des relations entre les USA et la Pologne doit être liée à une amélioration internationalement reconnue des droits humains en Pologne, comprenant la libération des prisonniers politiques, des avancées vers le pluralisme syndical et le droit d'organisation de syndicats indépendants, et des avancées vers une véritable réconciliation nationale et vers le dialogue.

Dans son intervention à la Conférence des Droits de l'Homme (organisée conjointement par NSZZ "Solidarnosc" et "Paix et Liberté" WiP à Cracovie du 25 au 27 août), M. Hammond déclarait: "J'apporte les salutations et la déclaration du Congrès des USA. Je suis ici pour vous informer, d'abord, que le Congrès examine l'acceptation de l'attribution d'une 3ème donation de 1 million de

dollars à NSZZ "Solidarnosc". Cette donation est accordée sans aucune condition ni attente autre que l'espoir de voir le peuple polonais partager avec nous la bénédiction de Dieu de vivre dans un pays libre et autonome. Je suis venu vous lire la résolution adoptée dans des formes identiques par le Sénat et la Chambre des Représentants et qui ainsi, représente la position du Congrès. Je puis vous dire avec conviction que quand on y parle "d'amélioration des relations entre les USA et la Pologne liée au droit d'organisation de syndicats indépendants", cela signifie que NSZZ "Solidarnosc" doit être légalisé.

Il fut un temps où les USA, comme la Pologne, étaient occupés par une armée d'invasion. Avec l'aide de la Pologne et de biens d'autres nations, nous avons pu nous libérer de ce joug. L'Amérique soutient à présent le peuple polonais dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance et nous attendons le jour où nous serons côte à côte, devant Dieu, des hommes libres. Que soit proche le jour où la Pologne sera libre".

A la Conférence de Cracovie, parmi les personnalités américaines, étaient également présents: Mr Brian Hanson, assistant du Sénateur Alan J. Dixon (Démocrate/Illinois), Mme Sharon Waxman, assistante du Sénateur Frank Lautenberg (Démocrate/New-Jersey) et Mr Dan Rosenblum, assistant du Sénateur Carl Levin (Démocrate/Michigan).

LE SENAT US DEMANDE LA RECONNAISSANCE de NSZZ "SOLIDARNOSC"

Deux Sénateurs, Christopher Dodd (Démocrate/Connecticut) et Frank Murkowski (Républicain/Alaska) ont présenté une résolution, demandant aux autorités de Pologne de reconnaître NSZZ "Solidarnosc" légalement.

La Résolution 475 du Sénat du 20 septembre: "Le Sénat estime que :

- 1) le gouvernement de Pologne devrait reconnaître l'importante contribution à la reconstruction économique et sociale du pays apportée par le peuple de Pologne à travers des organisations indépendantes;
- 2) comme évidence de cette reconnaissance le gouvernement de Pologne devrait attribuer immédiatement un statut légal et indépendant au syndicat Solidarité.

LES NEGOCIATIONS DE LA TABLE RONDE A LA MI-OCTOBRE

Les entretiens préliminaires entre Lech Walesa et le pouvoir ont fixé le début des négociations de la table ronde à la mi-octobre. Lors de la dernière rencontre du 16 septembre, Lech Walesa, président de NSZZ "Solidarnosc" était accompagné des conseillers de NSZZ "Solidarnosc" Andrzej Stelmachowski, Tadeusz Mazowiecki, Lech Kaczynski, de Wladyslaw Frasyuniuk, membre représentant de la région Basse-Silésie à la KKW, de Henryk Sienkiewicz, président de la Commission Régionale Exécutive de NSZZ "Solidarnosc" de la région Silésie-Dabrowski et de Alojzy Pietrzyk, vice-président du Comité Inter-entreprise de Grève (MKS) de Jastrzebie, Jacek Merkel, président du MKS de Gdansk, Edward Radzewicz, président du MKS de Szczecin et Wladyslaw Liwak, président du Comité d'Entreprise de Grève de Stalowa Wola.

Wladyslaw Frasyuniuk a décrit la réunion comme "un très important succès du Syndicat et de la nation. Cette rencontre efface effectivement sept ans d'efforts du pouvoir pour éliminer toute trace de NSZZ "Solidarnosc". Notre syndicat, interdit et illégal, a été reconnu comme un partenaire indépendant et crucial pour sauver le pays, c'est sans précédent dans un pays communiste". Wladyslaw Frasyuniuk, bien conscient de l'obscurité des intentions du pouvoir et des risques

que prennent les syndicalistes, souligne que "dans un état totalitaire, il n'y a pas d'alternative. Si vous ne voulez pas tirer, et nous ne le voulons pas, il faut négocier, malgré tous les pièges que les autorités placeront sûrement devant nous". Pour ce qui est des modifications intervenues dans la composition du gouvernement, W. Frasyuniuk déclare que "un changement de personnes n'apporte pas de solution; c'est le système politique qui doit changer".

Il semble que les sujets de discussion de la "table ronde" seront répartis en sept sous-commissions où seront débattues les questions suivantes : le pluralisme syndical, les réformes économiques, les réformes sociales, les réformes politiques, les réformes de la législation et du système juridique, l'agriculture et les syndicats ruraux, les mines.

La KKW a décidé d'envoyer pour discuter du pluralisme syndical la délégation mentionnée plus haut; aux autres commissions, NSZZ "Solidarnosc" déléguera des représentants spécialistes des différentes matières.

----*--*--*

LES COMITES D'ORGANISATION DE NSZZ "SOLIDARNOSC" SE DEVELOPPENT

Une des principales conséquences des récentes grèves est la multiplication des processus de réactivation au grand jour des comités syndicaux au niveau des entreprises. Appliquant l'affirmation de Lech Walesa selon lequel l'existence du Syndicat n'est pas négociable et que l'action syndicale doit être menée que les autorités le veuillent ou non, les travailleurs d'un nombre croissant d'entreprises développent leur activité syndicale au grand jour. Des élections au niveau des cellules sont organisées et des structures syndicales établies sous le nom de comités "fondateurs" ou "d'organisation" de NSZZ "Solidarnosc". Ces comités, en dépit des difficultés, introduisent des demandes d'enregistrement devant les tribunaux locaux pour faire pression sur les autorités.

A ce jour, 122 comités de NSZZ "Solidarnosc" ont été constitués au niveau des entreprises dans toutes les régions du pays: Gorzow - 4, Poznan - 3, Szczecin - 27, Konin - 3, Lodz -14, Varsovie - 12, Jastrzebie - 21, Malopolska (région de Cracovie) - 10, Gdansk - 12, Wroclaw - 5, Bialystok - 1, Torun - 8, Bielsko-Biala - 2.

LE XX CONGRES EUROPEEN DE L'IPTT, l'Internationale des Postes et Communications, réaffirme son soutien à NSZZ "Solidarnosc".

Le président, M. Kurt van Haaren et le secrétaire-général, M. Stefan Nedzynski ont adressé le message suivant au général Jaruzelski:

"Le XX Congrès Européen de l'IPTT, représentant 1,5 million de travailleurs des postes et télécommunications en Europe de l'Ouest, réuni à Athènes du 13 au 16 septembre 1988, appelle le gouvernement de Pologne à relégaliser NSZZ "Solidarnosc". Une telle mesure est nécessaire pour remplir les engagements de la Pologne résultant de la Convention de l'OIT sur la liberté d'association, ratifiée par la République Populaire de Pologne. Elle constitue également une condition nécessaire à des négociations réussies afin de résoudre les graves problèmes économiques et sociaux de la Pologne. Le Congrès européen de l'IPTT soutient pleinement la demande des travailleurs polonais revendiquant la reconnaissance de leur syndicat, Solidarnosc, comme leur véritable représentant dans les négociations avec les autorités qui doivent examiner toutes les demandes des ouvriers et d'autres questions importantes".

LES REPRESSIONS SE POURSUIVENT

Malgré les engagement pris à la fin des grèves et les promesses des représentants du pouvoir, les autorités administratives locales et les directeurs d'entreprises multiplient les représailles à l'encontre des travailleurs grévistes.

113 militants syndicaux de la région de Silésie ont été licenciés, dans les mines suivantes: "Andaluzja" - 38, "Borynia" - 13, "Moszczenica" - 24, "ZMP" - 14, "Lenin" - 12, "Marcel" - 6, "Manifest Lipcowy" - 2, "Jastrzebie" - 2, "Morcinek" - 1, "30ème Anniversaire" - 1.

Dans de nombreux cas, les pertes d'emploi signifient également la perte des logements alloués par les mines aux travailleurs qui se trouvent alors dans une situation difficile vu le problème de logement que connaît la Pologne. De nombreux ouvriers licenciés se sont vus conseiller d'introduire une nouvelle demande d'embauche; ils perdraient ainsi leur ancienneté. Des jeunes grévistes sont enrôlés dans l'armée, d'autres sont convoqués pour effectuer des rappels sous les drapeaux.

La Commission d'Aide et de Légalité de NSZZ "Solidarnosc" se charge du paiement des indemnités aux grévistes (3.000 zlotys par jour de grève). Au 27 septembre, en Silésie, dans 11 mines et 4 usines minières, la Commission a payé aux mineurs un montant de 50.221.766 zlotys d'indemnités de grève, réparties ainsi: aux mines "Borynia" : 2.138.000 zlotys, "Moszczenica" : 2.100.000 zl, "Marcel" : 595.000 zl, "1 Maj" : 7.330.000 zl, "Manifest Lipcowy" : 10.200.000 zl, "Morczynek" : 2.600.000 zl, "Jastrzebie" : 106.866 zl, "30-lecia PRL" : 9.600.000 zl, "ZMP" : 5.155.000

zl, "Lenin" : 1.800.000 zl, "Andaluzja" : 8.189.900 zl, Usine de Travaux Miniers (ZRG) Jastrzebie : 323.000 zl, ZRG Rybnik : 21.000 zl, Usine de montage d'équipements miniers à Katowice : 42.000 zl, ZRG Katowice : 21.000 zl, à la mine "Krupinski" la vérification de la liste des grévistes se poursuit. Ces chiffres sont provisoires car dans certains cas, il s'agit seulement d'avances.

Par ailleurs, du 16/8 au 26/9, pour l'ensemble du pays, les tribunaux de simple police ont prononcé lors de 97 jugements des amendes d'un montant total de 3.664.000 zlotys pour activités syndicales indépendantes. Des peines de prison ont été prononcées par ces tribunaux contre les militants Jozef Ostrowski de Stalowa Wola, condamné le 10/9 à 3 semaines de prison ferme; Adam Rosalecki de Gdansk, condamné le 16/8 à 2 mois de prison; Dariusz Aleksandrowicz de Gdansk, une semaine; Ewa Chrybacz et Marek Kuzyniec de Varsovie, condamnés le 3/9 à une semaine de prison; Edward Myzykowski, Seweryn Jaworski et Krzysztof Wolf de Varsovie, condamnés le 24/8 à un mois de prison chacun; Adam Słomka de Katowice, deux semaines.

--**--*--*--*

UNE DELEGATION DE NSZZ "SOLIDARNOSC" DES AGRICULTEURS a participé du 22 au 24 septembre au Congrès Européen des Agriculteurs à Vienne. Composée de Piotr Baumgart, Gabriel Janowski et Jan Kozłowski, elle a demandé l'affiliation de NSZZ "Solidarnosc" RI au Congrès.

LE PEN CLUB POLONAIS a été autorisé, pour la 1ère fois depuis sept ans, à tenir une assemblée générale le 19 septembre à Varsovie, où les écrivains polonais ont demandé la légalisation de NSZZ "Solidarnosc" et le rétablissement du pluralisme syndical.

UN PARTI ECOLOGISTE POLONAIS (PPE) indépendant a été créé à Cracovie le 20 septembre qui compte "s'opposer à la dégradation de l'environnement en Pologne, qui menace l'existence biologique et culturelle du peuple".

UNE REUNION NATIONALE des délégués régionaux de l'Association Indépendante des Etudiants (NZZ) a été interrompue par la police le 24 septembre à Varsovie. 18 représentants de différentes universités du pays ont été interpellés pour 48 heures et deux responsables du NZZ ont été condamnés par un tribunal de simple police à des amendes de 40 mille zlotys chacun pour "constitution d'une organisation illégale".

AUX EDITIONS MERIDIENS-KLINCKSIECK à Paris, paraît sous le titre "La Pologne en temps de crise" un intéressant ouvrage collectif d'une vingtaine de sociologues polonais (parmi lesquels I. Krzeminski, J. Staniszkis) qui abordent les aspects tant économiques, sociaux, culturels que purement syndicaux de la crise polonaise.

LE NIVEAU DE VIE DES POLONAIS

Les données de l'Office Central des Statistiques (GUS) indiquent que dans les années 1980-1986, dans les familles ouvrières, les revenus nominaux ont augmenté de 417%, alors que les coûts de subsistance se sont élevés de 476%. Dans les familles ouvrières-rurales,

les revenus ont crû de 470% et les coûts de subsistance de 497%; et dans les familles rurales, respectivement de 472% et 505%. De plus, ces trois groupes sociaux se sont également considérablement appauvris en 1987.

On peut aussi trouver une indication de cet appauvrissement dans la croissance dans les revenus des ménages de la part des dépenses alimentaires passée de 34,2% en 1981 à près de 45% en 1987. De plus, l'argent dont disposent les ménages est de moins en moins couvert sur le marché puisqu'en 1980, un zloty correspondait à 75,6 groszy (centimes) de produits sur le marché et en 1987, à 70 groszy seulement.

UNE DEMARCHE INTER-SYNDICALE A L'ELYSEE POUR SOLIDARNOSC.

Les représentants de la CFTC, CFDT, FEN, FO et CGC ont été reçus à l'Elysée, sur leur demande, par Mr Jean-Louis Bianco, le 22 septembre 1988. L'objet de la rencontre pour les syndicalistes français était d'attirer l'attention de la Présidence de la République et du gouvernement français sur la nécessité d'exercer une action énergique pour que les négociations qui vont s'engager en Pologne débouchent sur la reconnaissance effective du syndicat "Solidarnosc".

La délégation a également demandé que le représentant du gouvernement français intervienne auprès de la Communauté Européenne pour qu'une attitude identique soit adoptée dans les négociations sollicitées par les pays du Comecon. Le Secrétaire-Général de l'Elysée a confirmé l'attention que continue de porter le gouvernement français à l'évolution de la situation en Pologne et au respect des engagements pris par ce pays dans les accords internationaux concernant les droits de l'homme et la liberté syndicale.

La CFTC, CFDT, FEN, FO et CGC, en liaison avec le représentant de "Solidarnosc" poursuivront leur action tant au plan national qu'international, jusqu'à ce que les droits essentiels des travailleurs polonais soient respectés.